

# Collectif Francazal

22 rue des Bleuets  
31270 CUGNAUX

Site : collectif-francazal.org  
Mail : collectif-francazal@laposte.net

## Lettre ouverte

aux maires de Cugnaux, Frouzins, Lacroix-Falgarde, La Salvetat-Saint-Gilles, Pinsaguel, Portet-sur-Garonne, Roques-sur-Garonne, Villeneuve-Tolosane, Toulouse et Tournefeuille.

Monsieur le Maire,

Une décision concernant l'avenir de Francazal sera prise prochainement au sein du Comité de pilotage de la reconversion présidé par le Préfet.

Le Comité devra arrêter son choix entre deux propositions :

- ✓ Un projet axé autour du maintien d'une activité aéronautique, dont le contour est sujet à discussion.
- ✓ Un projet urbain, dont le contenu est resté entièrement secret, puisque personne, en dehors du comité de pilotage, n'en a eu la moindre présentation.

Nous observons que, dans les communes concernées par l'*actuel* Plan d'exposition au bruit de Francazal, aucune concertation avec la population n'a été organisée sur le devenir de Francazal.

Or, chaque fois que le Collectif Francazal a demandé à être admis au Comité de pilotage, le Préfet a répondu que la population était représentée au travers de ses élus.

Il est évident que nous ne contestons pas la démocratie de représentation et que nous reconnaissons aux maires le droit de représenter la population des communes qu'ils administrent. Les choix que ceux-ci opèrent au fil des mois découlent des principes qu'ils ont exposés et des positions qu'ils ont prises lorsqu'ils se sont présentés aux suffrages de leurs concitoyens. Mais lorsque surgit sans prévenir un événement inédit, qui n'a jamais fait l'objet de débat ni de prise de position du fait de son caractère imprévisible, il nous semble indispensable d'informer la population des tenants et des aboutissants des projets induits et de recueillir son avis au travers d'une concertation.

A défaut d'avoir organisé une concertation avec la population sur le devenir de Francazal, nous vous demandons instamment de soumettre à votre Conseil municipal une motion prenant position en faveur de l'un ou l'autre des projets en lice.

Le Conseil municipal doit exprimer son choix sur une question aussi importante, qui engage la commune pour le long terme. C'est la moindre des obligations vis-à-vis de la population.

Pour votre information, nous vous signalons que la Commune de Plaisance-du-Touch a pris une position à l'unanimité lors de son Conseil municipal du 16 décembre 2009.

Nous serons attentifs à la suite que vous voudrez bien donner à notre requête.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

A Cugnaux, le 1<sup>er</sup> février 2010.

Pour le Collectif Francazal,

Bernard Gineste, président